

bouteille fut remplie de ce liquide, dans lequel plongeait une tige métallique, dont était traversé le bouchon de la bouteille. Cette tige, en forme de crochet à son extrémité supérieure, fut suspendue au conducteur d'une machine électrique de manière à amener le fluide dans l'eau. Après avoir séparé la bouteille du conducteur, un des expérimentateurs, Musschenbroeck, dit-on, en approchant l'une de ses mains de la tige, reçut dans les bras et la poitrine une violente commotion. Cette découverte produisit une sensation générale, et tandis que Musschenbroeck se refusait à recommencer l'expérience, à cause du terrible souvenir qu'il en avait conservé, de toutes parts on s'empressait de la répéter. Bientôt il n'y eut personne qui ne voulût se faire électriser; c'était l'expression dont on se servait alors et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cette découverte fut bientôt exploitée par des industriels qui, pour gagner de l'argent, établirent des machines électriques sur les places publiques, et, pour la première fois, on vit la multitude accourir pour admirer des merveilles au lieu de prestiges.

Smeaton, en Angleterre, reconnut que la bouteille étant recouverte extérieurement d'une feuille d'étain donnait des commotions beaucoup plus fortes, et peu de temps après, l'abbé Nollet imagina de remplacer l'eau par des feuilles de clinquant. Dès lors fut construite la bouteille de Leyde, telle que nous l'employons encore aujourd'hui. Elle se compose d'un flacon de verre mince, revêtu extérieurement d'une feuille d'étain, qui s'étend jusqu'à la partie inférieure, mais qui s'arrête à une grande distance du goulot. Une tige métallique, recourbée supérieurement et terminée par un bouton, s'engage dans le bouchon de liège qui ferme la bouteille, dont l'intérieur est rempli de feuilles de clinquant. Il est une autre forme de bouteille de Leyde très-fréquemment employée; celle-ci, revêtue de feuilles métalliques à l'intérieur comme à l'extérieur, est formée d'un bocal de verre à large goulot; ce qui lui a fait donner le nom de jarre. La tige dont est traversé son bouchon se termine inférieurement par plusieurs fils de laiton qui, par leur élasticité, vont s'appliquer contre les parois intérieures.

Franklin a démontré que la bouteille de Leyde est un véritable condensateur dont l'armature extérieure, c'est-à-dire la feuille d'étain, représente l'un des disques, tandis que l'armature intérieure, soit les feuilles de clinquant, représente l'autre.

Pour charger la bouteille de Leyde, on la saisit à la main par l'une de ses armatures, l'autre étant mise en communication avec le conducteur de la machine électrique. La première se charge alors de fluide négatif, et la deuxième de fluide positif; ainsi, lorsque le bouton est mis en communication avec la machine, le fluide positif s'accumule sur les feuilles de clinquant et le négatif sur les feuilles d'étain, tandis que le contraire a lieu si, tenant la bouteille par le crochet, on présente au conducteur l'armature extérieure.

La bouteille de Leyde se décharge, soit lentement, soit instantanément, comme le condensateur. La décharge lente se fait en isolant la bouteille de Leyde et en touchant ainsi alternativement, avec la main ou avec un conducteur, chacune des armatures. A chaque contact, il se produit une étincelle. Pour rendre plus sensible la décharge lente, on adapte à la tige de la bouteille un petit timbre. Une seconde tige métallique en communication avec l'armature extérieure, et également munie d'un timbre, porte un petit pendule formé d'une boule de cuivre suspendue à un fil de soie. Ce pendule, attiré d'abord par le premier timbre, est aussitôt après repoussé et attiré par le second timbre; revenu alors à l'état neutre, il est de nouveau attiré par le premier timbre, et ainsi s'établit un mouvement oscillatoire qui décharge lentement l'appareil et qui peut durer plusieurs heures.

La décharge instantanée se fait avec l'excitateur. On place la bouteille sur un corps isolant, et l'une des boules étant mise en communication avec l'armature extérieure, on approche l'autre boule de la tige métallique; une forte étincelle annonce la recombinaison des deux électricités. Une seule étincelle suffit rarement pour opérer complètement la décharge. Cela tient à ce que les fluides électriques quittent les deux armatures et se portent sur les deux faces du verre à travers lequel ils s'attirent; on démontre ce phénomène au moyen d'une bouteille à armature mobile. Cette bouteille est formée d'un cylindre en fer-blanc qui constitue l'armature extérieure. Ce cylindre contient exactement un vase de verre dans lequel s'embouteille un autre vase métallique terminé par un crochet. Cet appareil étant chargé (ce qui se fait comme pour la bouteille ordinaire), on l'isole sur un gâteau de résine, on le démonte et on sépare les trois pièces qui le constituent. Il est dès lors facile de constater que les deux armatures ne contiennent qu'une faible quantité d'électricité, tandis que si l'on remplace les trois parties de l'appareil dans leur état primitif, on obtient une très-forte décharge; ce qui prouve évidemment que l'électricité dissimulée se trouvait sur les surfaces du verre en contact avec les armatures.

— Phys. amus. Bouteille inépuisable. Tour de prestidigitation imaginé par M. Robert Houdin et exécuté sur son théâtre en 1847.

Voici quelle est la mise en scène de cette curieuse expérience : Le prestidigiteur tient à la main une bouteille de vin de Bordeaux dont il verse le contenu dans un nombre de verres représentant la capacité de la bouteille. Cette bouteille une fois vidée, puis rincée, renversée et égouttée, l'opérateur en fait sortir, au gré des spectateurs, toutes les liqueurs qu'on lui demande. La distribution est fort longue; chacun des assistants, autant pour s'assurer de la réalité du tour que pour tâcher de mettre à sec cette source prétendue inépuisable, demande et redemande les liqueurs les plus rares comme aussi les plus communes : Parfait amour, Mme Anjou, Gin, Rosolio, Crème de roses, Eau-de-vie de Dantzig avec les pailloons d'or, Grande Chartreuse, etc., toute la série des liqueurs simples ou aromatiques y passe; toutes sont servies aussitôt que demandées : c'est un tohu-bohu à ne pas s'entendre; c'est à qui fera preuve de connaissance et de jugement dans cette grave affaire. Mais tout peloton de fil, si gros qu'il soit, doit finir par montrer son bout; un moment vient enfin où l'expérience paraît sur le point d'être terminée. Ceux des spectateurs qui se trouvent placés en dehors du cercle de la distribution la trouvent suffisamment prolongée. Le prestidigiteur bat en retraite; il le fait avec un feint empressement, tout en remplissant encore cependant les verres qu'on lui présente sur son passage; il semble avoir hâte d'en finir. Alors le public, qui croit le sorcier à bout de ressources, lui barre le passage; des demandes, des cris pressés tumultueux imposent de nouvelles distributions. Pauvre public, si intelligent parfois, si malin toujours ! ne voit-il pas que le prestidigiteur a, lui-même, sollicité par sa fuite simulée cette tyrannique exigence ? Il s'y attend; c'est en quelque sorte la réplique à la scène qu'il a si bien jouée; il y compte même pour donner ce qu'on peut appeler le coup de la fin; il s'arrête un instant comme indécis. « Messieurs, dit-il enfin, puisque je ne puis parvenir à vous satisfaire avec de petits verres, je me vois forcé d'en prendre de plus grands. » Aussitôt le servant apporte un énorme verre à pied, que le prestidigiteur remplit jusqu'aux bords. « Tenez, monsieur, dit-il d'un ton légèrement narquois à l'un des plus empressés solliciteurs, veuillez vider ce verre en toute hâte pour que je le remplisse de nouveau; pendant ce temps, je vais distribuer encore quelques petits verres à ces messieurs. » Le monsieur n'ose ou ne peut le plus souvent boire une telle quantité de liqueur; toute l'attention se porte de ce côté; le public rit de bon cœur de cette petite scène; ses doutes se sont évanouis; il est satisfait. La bouteille est reconnue inépuisable au milieu d'applaudissements frénétiques. Si le public a ri, on doit penser combien le prestidigiteur a dû rire aussi, dans sa barbe, de son habile mystification. La bouteille, en effet, n'est pas et ne saurait être inépuisable, mais elle en a toutes les apparences. C'est uniquement un excellent truc dans lequel les ruses, les artifices et les subtilités du langage et de la science se réunissent et se soutiennent pour tromper l'intelligence et les sens. Le cadre et la nature de cet article ne nous permettant pas d'expliquer in extenso les nombreux détails nécessaires à l'exécution de ce tour merveilleux, il nous suffira de dire, pour en donner une idée, que le procédé repose sur l'emploi de réservoirs et de compartiments habilement dissimulés, et plus encore, peut-être, sur la finesse, le tact et l'habileté de l'opérateur.

« Voyons, qui trompe-t-on ici ? va dire quelque lecteur déçu; le Grand Dictionnaire a l'habitude d'aller au fond des choses, et c'était le cas plus que partout ailleurs, » puisqu'il s'agit d'une bouteille. Sans doute, nous assistons à une séance de prestidigitation où se fait l'exhibition de la bouteille inépuisable; on voit les mains se lever, les verres s'emplir, et la bouteille ne pas se vider. Mais le secret de la chose, mais le ressort de la machine, mais le mot de l'énigme... Tout cela est pour nous lettre close, nous restons Gros-Jean comme devant, et M. Robert Houdin continue à être pour nous un sorcier cent fois plus brûlable et pendable que le curé de Loudun. » A notre tour, prenons la parole, et disons carrément à M. Robert Houdin : « A cela, qu'avez-vous à répondre ? Car c'est vous, monsieur, qui, de votre prieuré de Saint-Gervais, nous avez adressé cette solution; et, vous le savez bien, elle n'en est pas une. On voit à peu près dans votre bouteille comme au fond d'un puits. Vous nous dites dans votre lettre : J'ai craint d'être trop long; Boileau se charge de vous répondre :

J'évite d'être long et je deviens obscur.

« Puisque c'est votre secret, gardez-le, monsieur; mais le Grand Dictionnaire et ses lecteurs espèrent bien qu'au mot *Magie dévoilée*, que vous nous préparez, vous voudrez bien dégager la déesse mystérieuse de tous les nuages qui l'enveloppent. »

Tous les souscripteurs du Grand Dictionnaire sauront maintenant que M. Robert Houdin collabore à notre œuvre pour cette partie encore ténébreuse de la science, qu'il se propose de mettre à nu. C'est là une part de collaboration dont nous le remercions très-sincèrement, car il se fait ainsi l'athlète de la raison, du bon sens, de la vérité, contre l'igno-

rance, la superstition et l'erreur. N'est-ce pas là un rôle que pourrait lui envier plus d'un philosophe ?

A propos de la bouteille inépuisable, M. Robert Houdin, qui est poète à ses heures, a envoyé le quatrain suivant au *Figaro*, qui avait rendu compte de ce tour charmant dans un de ses numéros :

Qui pourrait le mieux ressembler

A ma bouteille que ta plume ?

Toutes deux savent rassembler

Beaucoup d'esprit dans un petit volume.

Bouteille et l'amour (LA), comédie anglaise de George Farquhar. Cette pièce, la première de l'auteur, fut jouée à Drury-Lane en 1698; on y trouve quelques détails autobiographiques sur Farquhar. La scène représente Lincoln's-Inn-Fields, une promenade de Londres. Voici M. Rœbuck, qui tourne le coin de la place. C'est un Irlandais, à l'air entreprenant, au teint blanc et aux cheveux noirs; il est en habit de cheval et parle haut en marchant. Rœbuck, c'est Farquhar lui-même, débarquant dans un pays inconnu, presque sans ressources, déterminé à tout, et débattant avec lui-même les moyens d'arriver à quelque chose. Il rencontre un cul-de-jatte qui lui demande l'aumône et auquel, en revanche, il demande un conseil : « Pauvre comme toi, lui dit-il, j'ai formé le projet d'entrer au service. — Gardez-vous-en bien, répond aussitôt le porte-besace. Voyez après quinze ans le poste honorable que je suis réduit à défendre. Mes haillons sont, il me semble, le plus horrible épouvantail que l'on puisse dresser sur un champ de bataille ! Dangers pour dangers, risquez plutôt la potence; devenez, s'il le faut, un noble oiseau de proie, un heureux bandit. » Telle est la morale de l'époque; elle allait, comme on voit, au fond des questions. Rœbuck la prend pour bonne. Il est un peu dur, dit-il, de n'entrevoir comme chemin du ciel que le chemin de la potence; mais j'y suis poussé... Si je ne rencontre pas mon ami Lovewell, ce qui n'est guère probable, je déclare la guerre à la fortune, et tant pis pour qui me tombe sous la main. » A ces mots, il s'éloigne et se perd sous les arbres de la promenade, tandis que le cul-de-jatte quitte la scène dans une autre direction. Entrent deux femmes : Lucinda, jeune, riche et belle, puis miss Pindress, sa confidente; elles viennent prendre l'air et causer sous les beaux rayons d'un soleil d'été. Pendant que Lucinda s'entretient avec sa suivante de l'amour qu'elle ressent pour Lovewell, dont elle veut faire son mari, de la haine qu'elle éprouve d'avance contre son cousin Mockmode, jeune échappé de l'université qui vient à Londres solliciter sa main, la promenade se garnit de beau monde, et les deux femmes sont obligées de mettre leurs masques. Rœbuck reparait, et sa mise plus que négligée, contrastant avec ses allures de gentilhomme, attire l'attention de Lucinda, qui l'aborde résolument par un coup d'éventail sur l'épaule : « Eh bien, monsieur, vous rêvez ? — Oui, madame. — A quoi, je vous prie ? — Au diable; en vous voyant, madame, mon rêve s'est enfié. » La conversation ainsi commencée ne peut manquer de devenir familière; aussi quelques répliques de part et d'autre permettent à Rœbuck de prendre galamment la taille de lady Lucinda, qui s'en effarouche à peine. Bientôt, sous prétexte de lui dire deux mots à l'oreille, il l'embrasse : vifs reproches de la dame; Rœbuck les trouve déplacés, et, pour y mettre un terme, il la saisit. Dieu sait où il l'emmènerait, lorsque Lovewell se présente et le force à mettre l'épée à la main. Mais les deux amis se reconnaissent bientôt et s'embrassent. Rœbuck apprend alors à son ami qu'il a fui l'Irlande pour échapper à l'obligation d'épouser une jeune fille qu'il avait mise à mal. Au moment justement où le nouvel arriviste, l'esté par son ami de quelques pièces d'or, pense déjà aux moyens de compenser les fatigues et la sobriété forcée de son voyage par les plaisirs de Londres, le vin et l'amour; il aperçoit au loin miss Trudge, cette jeune fille trahie par lui, et qui, son enfant sur les bras, va cherchant par la ville le traître auquel cet enfant doit le jour. Rœbuck s'esquive; Lovewell reste pour faire tête à l'orage, et au moment où il met quelques souverains dans les mains de Trudge, lady Lucinda et Pindress, revenues sur leurs pas, sont témoins de cette libéralité suspecte. Dépit, jalousie de Lucinda; grand désespoir de Lovewell, injustement soupçonné, mais qui ne peut, pour raisons ou autres, expliquer à sa maîtresse le vrai sens de sa conduite. Nous nous trouvons ensuite chez Lovewell. Rœbuck vient d'achever une toilette splendide. Le valet de chambre de son ami donne à ses cheveux un dernier coup de fer. Le gentilhomme naguère si déguenillé, maintenant si élégant, n'a plus qu'un cri : « Du vin et des femmes ! » Mais Lovewell, désireux de calmer cette fougue, propose à son ami les douceurs d'une passion honorable, c'est-à-dire des amours faciles, mais prises dans une classe plus élevée. Enfin, après une vive discussion, Rœbuck se rend aux avis de son ami. Celui-ci l'adresse à Lucinda, dont il n'est pas fâché d'éprouver la constance, et chez laquelle est entré peu de jours auparavant un jeune page recommandé par lui. Ce page n'est autre que la sœur de Lovewell, qui, tout en résistant à l'amour de Rœbuck, a conçu pour lui un attachement romanesque et dévoué. Il le lui rend au fond du cœur, malgré ses fanfaronnades de vice et d'ivrognerie. Ici

l'intrigue tourne à l'imbroglio et défie l'analyse; puis tout finit pour le mieux. Lovewell épouse Lucinda; Rœbuck, la sœur de celui-ci, et même Mockmode, un squire imbécile, la jeune fille compromise. « Charmante comédie, en vérité, s'écrit Leigh-Hunt, gaie comme l'enfance et se mouvant comme elle, avec une négligence et un abandon qui séduisent; moins innocente, il est vrai, mais innocente encore néanmoins, si l'on veut tenir compte des choses plus que des mots, et pardonner à la capricieuse imagination qui l'inspire l'effronterie de quelques détails et la nudité de quelques expressions. »

BOUTEILLER s. m. (bou-tè-llé; 11 mll. — rad. *bouteille*). Officier chargé de l'intendance du vin de la table, d'un roi ou d'un prince.

— *Grand bouteiller*, Grand officier de la couronne sous nos anciens rois, dont la principale fonction était de présenter à boire au roi, dans les repas de cérémonie : *Le sieur de Chateaubriand, amiral de Bretagne, était petit-fils de ce comte de Laval et de sa seconde femme, dont le père était GRAND BOUTEILLER de France.* (St-Sim.)

— *Encycl.* Le premier grand bouteiller de France que mentionne l'histoire est Herbert, qui occupait cette charge en 1097. Il avait séance entre les princes et disputait le pas au connétable de France; il prétendait avoir le droit de présider la Chambre des comptes, et l'on trouve, en effet, sur les registres de cette chambre, que, en 1397, Jean de Bourbon, grand bouteiller de France, y fut reçu comme premier président. Cependant cette prétention lui fut contestée jusqu'à ce qu'un édit royal annexa cette prérogative à la charge; mais par la suite, soit négligence, soit disposition contraire de la part du souverain, ce privilège ne subsista plus. La charge de grand bouteiller changea ensuite de nom et devint celle de grand échanson. Le grand bouteiller ou le grand échanson prêtait serment en cette qualité entre les mains du roi, et il ne cessa jamais d'être considéré comme l'un des grands officiers de la couronne; outre une foule de privilèges particuliers, il avait le droit d'emporter toute pièce de vin entamée dans les fêtes et cérémonies de la cour. Abolie par la République, cette charge fut reconstituée par Louis XVIII, et Charles X la conserva; la révolution de 1830 la fit disparaître.

L'ordre de Malte, à la tête duquel se trouvait placé un grand maître qui se considérait comme souverain, avait aussi un grand bouteiller. C'était un dignitaire de l'ordre, nommé par le grand maître; dans les siècles de la féodalité, plusieurs grands seigneurs et certaines abbayes même avaient des grands bouteillers. Un arrêt du 7 septembre 1469, rendu contre l'abbé de Saint-Denis, obligeait l'abbaye d'avoir un grand bouteiller; ses droits étaient d'avoir bouche à la cour, robe rouge et cheval de livrée, la desserte de la grosse chair de la table, des chandeliers et une torche, une charretée de foin à six bœufs par an et l'exploitation et usage pour sa maison des bois de l'abbaye.

BOUTEILLER v. n. ou intr. (bou-tè-llé; 11 mll. — rad. *bouteille*). Techn. Se remplir de bulles d'air, en parlant du verre, des glaces : *Le verre BOUTEILLE.*

BOUTEILLER (Jean-Hyacinthe DE), magistrat français, né à Saulx-en-Barrois en 1746, mort à Nancy en 1820. Il était conseiller au parlement de Nancy en 1779, et lorsque le gouvernement voulut instituer une cour plénière, il publia un mémoire intitulé : *Examen du système de législation établi par les édits du mois de mai 1788... ou Développement des atteintes que préparent à la constitution de la monarchie, aux droits et privilèges des provinces en général et à ceux de la Lorraine en particulier, les édits, ordonnances et déclarations transcrits d'autorité sur les registres de toutes les cours du royaume* (Nancy, 1788). En l'an IV, il fit partie de l'administration centrale du département de la Meurthe, siégea au Corps législatif sous l'Empire, fut nommé premier président de la cour de Nancy sous la Restauration, et fut membre de la Chambre des députés de 1815 à 1816.

BOUTEILLER (Sophie DE). V. BROWNE (Henriette).

BOUTEILLERIE s. f. (bou-tè-llé-ri; 11 mll. — rad. *bouteille*). Lieu où l'on met les bouteilles.

— Fabrication, commerce de bouteilles.

— A signifié Charge de bouteiller, d'échanson.

BOUTEILLETTE s. f. (bou-tè-llé-te; 11 mll. dim. — de *bouteille*). Petite bouteille. Ne mot a vieilli.

BOUTELET s. m. (bou-tè-lè — dim. de *bout*). Pop. Petit bout, petit fragment : *Un BOUTELET de ficelle.*

BOUTE-LOF s. m. Mar. Pièce de bois ronde, ou à pans, sorte de bout-hors servant à tenir les amures du mât de misaine. « On dit moins bien BOUTE-DE-LOF. »

BOUTENER v. a. ou tr. (bou-tè-né). Ancienne forme du mot BOUTONNER.

BOUTE-QUELON s. m. (bou-tè-ke-lon). Ornith. Nom vulgaire du mauvis.

BOUTER v. a. ou tr. (boute. — rad. *b. v.*). Mettre : *Laissons toute mélancolie... BOUTER la nappe.* (Rabelais.) *J'ai bravement BOUTÉ à terre quatre pièces tapées.* (Mol.) *Vous me*